



Service Enfance - éducation

education@ville-liffre.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

En école publique

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

IDENTITÉ DE L'ENFANT

NOM : Prénom : Sexe :

Né (e) le : / / à : Nationalité :

Adresse actuelle :

Si vous n'êtes pas domicilié(s) sur la commune, merci d'indiquer votre future adresse et votre date d'emménagement :

..... A compter du : / /

Demande d'inscription en :

Maternelle : TPS PS MS GS

Classe bilingue breton/française : oui non

Elémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS

Date de rentrée souhaitée :

1^{er} septembre 2025

Autre (en cas de déménagement) Date prévue : / /

IDENTITÉ DU/DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Père ou représentant légal	Mère ou représentant légal
Nom :	Nom :
Prénom :	Nom de jeune fille :
Prénom :	Prénom :
Adresse (si différente de celle de l'enfant) :	Adresse (si différente de celle de l'enfant) :
Code postal : Ville :	Code postal : Ville :
domicile :	domicile :
portable :	portable :
Courriel :@.....	Courriel :@.....
Employeur :	Employeur :
bureau :	bureau :
Situation de famille : Vie maritale/PACS <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/>	Situation de famille : Vie maritale/PACS <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/>
En cas de divorce ou litiges familiaux :	
Quel parent a la garde de l'enfant :	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/>
L'autre parent est-il autorisé à récupérer l'enfant ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> (fournir un certificat officiel)
Partie réservée à l'administration	
Date d'arrivée : Classe :	Enseignant(e) :
Récépissé remis à la directrice le :	au représentant légal le :
Feuille de renseignements reçue le :	Transmise au SEJ le :

Je soussigné .e, M., Mme

Certifie l'exactitude des renseignements portés sur ce document et m'engage à vous signaler tout changement modifiant les indications mentionnées sur cette fiche ;

Fait à , le

Signature du responsable 1

Signature du responsable 2

En cas de séparation, cette demande d'inscription scolaire doit obligatoirement être signée des deux parents.

Dans les jours qui suivent le dépôt de votre dossier en mairie, vous recevrez le certificat d'inscription scolaire. Muni(e/s) de ce document, vous devrez prendre contact avec la directrice de l'école concernée pour les formalités d'admission de l'élève.

PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

- Le livret de famille ou une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- un justificatif de domicile (facture gaz, électricité, eau ou téléphone fixe ou acte notarial)

Le cas échéant :

- les éléments de jugement concernant l'autorité parentale, le droit de garde et la répartition des charges d'éducation.

Dans le cadre d'une dérogation scolaire :

Si vous voulez inscrire votre enfant dans une autre école que celle dont vous dépendez, vous devez faire une demande écrite à Monsieur le Maire en précisant le motif de votre demande, accompagnée le cas échéant, de pièces justificatives. La demande sera ensuite examinée au cours d'une commission « affaires scolaires ».

Il est rappelé à l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un acte administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues aux articles L 443-19 et L 441-7 du code pénal.

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L313-1 et L313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

Conformément à la loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, le droit d'accès, de modification ou de suppression peut s'exercer auprès de la direction de l'Education. Les informations ci-dessus recueillies font l'objet d'un traitement informatique déclaré et validé par la CNIL et peuvent être transmises aux partenaires de la ville dans le cadre de la gestion des activités. Ne sont transmises dans ce cas que les informations strictement nécessaires au traitement des activités concernées.

Hôtel de ville
Rue de Fougères
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45
contact@ville-liffre.fr

www.ville-liffre.fr